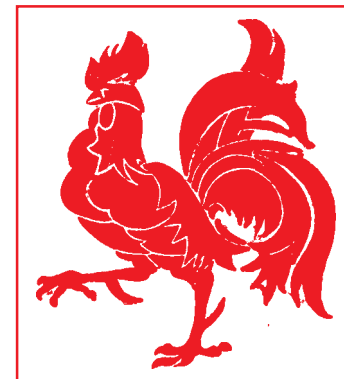


Bureau postal de dépôt
1030 Bruxelles 3

BELGIQUE - BELGIE
P.P.
1030 BRUXELLES 3
1 / 3392

LA LIGUE WALLONNE



**Périodique mensuel d'études et d'actions de la Ligue Wallonne de la Région de Bruxelles,
attaché à la diffusion de la culture française et à la promotion de la communauté Wallonie-Bruxelles.**

Abonnement annuel : 10,00 Euros Fondée à Etterbeek en 1913 - Affiliée à l'U.G.W.B.

95^{ème} année

C.B. 145-0539031-61

Juin 2008

Ligue Wallonne - ASBL - 1200 Bruxelles

<http://www.liguewallonnebruxelles.be>

Ne paraît pas en Juillet et en Août

Présidente :

Gilberte LAMBOT, Avenue Palmerston, 21 - 1000 Bruxelles
Téléphone : 02.230.03.55

Administrateur-Trésorier :

Raymond WATRICE, Avenue V. Gilsoul, 70 - 1200 Bruxelles
Téléphone : 02.770.62.21

Vice-Présidente :

Marie-Claire WILLIQUET-DALOZE, Avenue du Onze Novembre, 28,- Bte 2
1040 Bruxelles - Téléphone : 02.734.77.02

Editeur responsable :

Gilberte LAMBOT-DURAND, Av. Palmerston, 21 - 1000 Bxl

Les articles signés n'engagent que leur auteur.

Imprimerie Impri-Compo s.p.r.l. - Rue Victor Rauter, 28A - 1070 Bruxelles - Tél.: 02.524.04.92 - Fax : 02.527.00.98

Du fait communautaire au fait régional



*On éduque un enfant dans le cadre d'une
culture, pas dans le cadre d'un Etat.*

Ces dernières semaines, le vieux débat de la rivalité entre Communauté française et Régions a rebondi.

D'une part, dans certains milieux bruxellois composés essentiellement de milieux d'affaires et de personnalités bilingues, généralement d'origine flamande, l'on a relancé l'idée d'une troisième région, Bruxelles-capitale, fondamentalement bilingue et prétendument trait d'union indispensable pour le maintien de l'Etat belge. Un « manifeste » récoltant des signatures émanant des mêmes milieux, mais très peu des milieux académiques et de l'enseignement, a été publié. Des pressions de tout genre ont d'ailleurs été organisées sur certaines personnalités politiques de la Région de Bruxelles.

Du côté wallon, l'on a eu droit à une journée d'études des ultra-régionalistes de toujours ainsi qu'à une déclaration étonnante du ministre régional wallon de l'Economie. Couronnant le tout et apparaissant aux yeux de bon nombre d'observateurs comme une manoeuvre de diversion et une satisfaction accordée aux milieux bruxellois précités, il y a eu le texte plutôt flou émanant du président de l'Exécutif régional wallon M. Demotte et de l'Exécutif régional bruxellois M. Picqué.

De tous les documents et de toutes les déclarations avancées, c'est ce dernier texte qui a, à juste titre, retenu particulièrement l'attention. Même dans son aspect peu précis, il fait nettement apparaître la tendance, existant déjà dans divers milieux, de la suprématie de l'économique sur le culturel.

Il est étrange que dans le débat qui est ouvert, l'on oublie de rappeler que la base des réformes institutionnelles opérées dès le

début des années 70 était double : une certaine indépendance d'action économique d'une part et l'autonomie culturelle des deux grandes communautés et même de la communauté germanophone, d'autre part.

Cette question de l'autonomie culturelle n'est jamais ou guère avancée par les augures de cénacles politico-économiques. Or, elle est primordiale. Ainsi que le rappelait déjà, il y a de nombreuses années, **M. Jean Duvieusart, ancien premier ministre et cofondateur du Rassemblement wallon** : « **Une situation économique défectueuse peut se redresser en une dizaine ou une quinzaine d'années ; un recul culturel peut ne jamais s'effacer mais compromettre définitivement l'avenir d'une communauté** ».

Dans cette optique, les facteurs de politique de l'enseignement et de politique de la culture sont primordiaux. A quoi servirait-il de rendre à une Région une certaine prospérité économique si elle cessait d'être elle-même au point de vue de ses valeurs culturelles.

Tous les protagonistes de la prédominance régionale n'ont jamais défini dans leur texte de manière précise, quelle serait la finalité du maintien d'une unité culturelle entre les Wallons de Wallonie et les Wallons et Francophones de Bruxelles.

Seuls, les artisans bilingues du prétendu manifeste bruxellois ont été clairs. Pour eux l'on fait table rase de cette solidarité et l'on généralise dans la Région de Bruxelles un enseignement bilingue. Comme modèle de rupture avec ce que Jean Duvieusart, encore lui, disait de la Wallonie « **Les Wallons ont trop oublié que la Wallonie est une province culturelle française** », on ne fait pas mieux.

Car, a-t-on bien évalué la portée historique de semblables changements ?

Certes, dans son aspect de simplification administrative et de coordination dans les actions, la formule de fédération préconisée par MM. Demotte et Picqué est sans doute acceptable. Mais, ainsi que l'ont souligné certains constitutionnalistes, qui a-t-il derrière les

mots et quel est, pour Bruxelles notamment, le contenu de semblables formules.

Si c'est pour faire de Bruxelles suivant l'expression d'un humoriste dont la pensée politique était loin d'être négligeable « *Une réserve nationale pour bilingues en liberté* » l'on aura compris que l'on va au devant d'une véritable dénationalisation culturelle des enfants francophones. Sans compter un bouleversement complet dans l'emploi d'enseignants suivant le régime linguistique. Des écoles bilingues supposent des enseignants bilingues sous une forme ou sous une autre. C'est-à-dire l'éviction d'enseignants francophones de grande valeur mais qui auraient aux yeux des nouveaux zéloteurs la grande tare d'ignorer le néerlandais. Les nouvelles écoles seraient peuplées d'enseignants soit du rôle flamand mais ayant une connaissance « fonctionnelle », comme ils disent, du français, soit de Flamands plus ou moins francisés ayant fait leurs études en régime français mais dont le milieu d'origine serait toujours teinté de l'influence culturelle néerlandaise.

En bref, sous prétexte d'assurer, par le bilinguisme, des débouchés d'emplois à un certain nombre de jeunes, on les plongerait dans un réseau d'enseignement dont la sensibilité culturelle serait aux antipodes de la sensibilité française.

C'est ce que nombre de milieux, sans l'avouer officiellement, espèrent.

Nous avons mis en exergue du présent article l'expression de ce principe pédagogique « on éduque un enfant dans le cadre d'une culture et pas dans le cadre d'un Etat ». C'est un principe de base que nos hommes politiques, dans le cadre de l'autonomie culturelle accordée constitutionnellement à notre Communauté, feraient bien de faire respecter. Tout le reste, et notamment les conférences - promenades données en Wallonie et à Bruxelles par des hommes politiques flamands comme M. Leterme, sous le couvert de compréhension mutuelle et de déclarations hypocrites sur la connaissance « des langues », ne sont que des artifices qui consacrent un Etat à prédominance flamande.

Pertinax
Avril 2008

¹ L'on ne parle jamais de lutter pour la défense de l'emploi dans la langue maternelle de chacun

BHV - LES "M'AS-TU-VU" FLAMANDS...

Ils ont la prétention, l'arrogance, l'hypocrisie : "Si tu ne me donnes pas ce que je veux, je te casse..."; "Moi, j'ai les moyens..."; « Nous, nous voulons simplement BHV et nous l'aurons de gré ou de force... »; "Si le gouvernement tombe, c'est la faute aux francophones...".

"Une solution négociée..." ? Peut-être bien, mais... dit Ludwig Caluwe, chef de groupe CD&V au Parlement flamand : "... les francophones doivent comprendre que quelque chose a changé dans ce pays...". Il ajoute que "s'il y a une solution négociée de BHV avec les francophones, il n'est pas question pour le CD&V - parti du Premier ministre Yves Leterme - de nommer les bourgmestres francophones de Linkebeek, Crainhem et Wezembeek-Oppem ; il n'est pas question d'une circonscription électorale fédérale ou de la réinstallation de circonscriptions : électorales calquées sur les arrondissements ; il n'est pas question d'élargir Bruxelles ; il n'est pas question de..."

Les genoux à terre, le passage sous le joug flamand !

Didier Reynders, Elio Di Rupo, Joëlle Milquet, Olivier Maingain auront-ils le courage de dire NON ? Auront-ils la dignité de faire front ? Auront-ils l'humilité de reconnaître l'inanité de leurs luttes internes ? Auront-ils la fierté de leur Espace Wallonie-Bruxelles ? Auront-ils la noblesse de l'amour de la langue et de la culture françaises ? Auront-ils la grandeur du respect de l'identité francophone ? Auront-ils l'honneur de maintenir leurs déclarations antérieures, en substance : ouverture de discussions communautaires subordonnées à la prise en considération d'une circonscription électorale fédérale et à la nomination des bourgmestres francophones de trois communes de la périphérie bruxelloise ? On observera, au passage, un certain "voile" sur l'élargissement de Bruxelles !

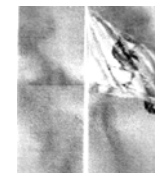
Les partis francophones suivront-ils les propos lucides de Olivier Maingain, FDF, député-bourgmestre FDF, et de José Happart, PS, président du Parlement wallon ?

Olivier Maingain : ... *Dès l'inscription à l'ordre du jour de la séance plénière de la Chambre de la proposition de loi, il y aura un problème politique... Voyons si les partis flamands sont capables de résister au Vlaams Belang... Si le Premier ministre ne sait pas faire respecter les accords de gouvernement, qu'il en tire les conséquences. Qu'il se débrouille et se démette.*

José Happart : ... *Si les partis flamands veulent faire tomber le gouvernement qu'ils le fassent, et s'ils ne veulent plus de la Belgique, qu'ils le disent. C'est trop confortable pour eux : ils se feraient plaisir au passage en votant l'ordre du jour avec BHV, à charge pour les francophones de sauver la mise ! Les partis flamands doivent savoir si c'est le Vlaams Belang ou Dedecker qui donnent le tempo chez eux... Si un jour une majorité devait se dégager pour le conflit d'intérêts, je prendrais acte, c'est la démocratie, mais je dis que, personnellement, je suis contre. Et puis quoi, de conflit d'intérêts en conflits d'intérêts, les Flamands vont jouer avec ça jusqu'à quand ? Jusqu'à 2009 et à des élections générales, régionales et fédérales en même temps ? Ça non plus, je ne le veux pas. Tout le monde doit respecter l'accord de gouvernement, qui a eu la confiance au parlement fédéral. C'est le job de Leterme.*

Les francophones accepteront-ils un énième affront ? Nous appellerons-nous encore Wallons, Bruxellois ?

Raymond WATRICE



S'AFFICHER WALLON...

« L'erreur ne devient pas vérité parce qu'elle se propage et se multiplie ; la vérité ne devient pas erreur parce que nul ne la voit » J'aime bien cette phrase de Gandhi. Récemment, discutant avec un journaliste, il a eu une réflexion intéressante. Parlant de la floraison (toute relative en ce qui concerne Nivelles) de drapeaux "noir-jaune-rouge" il constatait, en s'étonnant, de la difficulté qu'on puisse avoir à s'afficher "Wallon". Et il est vrai qu'on voit peu de drapeaux wallons sur les maisons particulières. Même les édifices publics hésitent à respecter la loi qui veut que ce dernier soit arboré en même temps et de manière identique aux autres emblèmes officiels belgo-européens. Il est vrai, me confiait-il qu'on hésite à se dire Wallon. "Ça fait encore un peu extrémiste", peut-être en référence à ce qui se passe en Flandre. Or, s'il y a bien un emblème qui n'a jamais été mêlé à des dérives politiques nationalistes, c'est bien notre drapeau. C'est plutôt le symbole de la résistance aux extrémismes dans ce pays. Les extrémistes ne sont-ils pas plutôt ceux qui vont au bout d'une logique qu'ils savent pernicieuse et même néfaste pour nous, en défendant un Etat qui nous a pillés, minorisés et dont la majorité des habitants nous méprise ? Ceux dont la douce naïveté finirait par nous attendrir, nostalgiques d'un pseudo âge d'or de la Belgique idéale, à l'instar des nostalgiques de Staline en Russie, ce sont des gens qui refusent le dialogue, qui refusent la réalité, et qui confits dans leurs certitudes pratiquent un terrorisme intellectuel largement diffusé par les médias. Mais, attention ! Il ne faut pas les confondre avec la grande partie des gens qui sont mal informés - et voulus comme tels par le régime - des vrais enjeux du combat politique. On le sait, une bonne part des opinions que nous professons se sont ancrées en nous sous la pression des groupes auxquels nous appartenons par la force des choses ou par choix et dont parfois, par esprit grégaire, nous souhaitons vraiment partager les valeurs. C'est normal. Il existe à cela une dérive, une « spirale du silence », un climat d'opinion à l'encontre duquel la plupart ne souhaitent pas aller, par peur de se mettre à l'écart. Se sentant isolés, ils ont alors tendance à renoncer à leur propre jugement, à se taire. L'opinion

publique devenant alors celle que l'on peut exprimer en public sans risque de sanctions, celle que l'on perçoit dans son environnement, celle qui est diffusée dans les médias. Il y a dans l'idéologie belgeisante une forme de fascisme, osons le dire, qui se dissimule sous une neutralité bienveillante et prétendument "apolitique" qui n'est que du conservatisme peureux, mais très souvent intéressé. Et on peut dire qu'ils mettent le paquet. Observez que plus se creuse le fossé déjà profond qui sépare les opinions publiques flamande et wallonne ou francophone, plus on cherche à renforcer le belgicisme de nombreux Wallons et Bruxellois. S'il y a une chose que le mouvement wallon a raté, c'est bien la création d'une identité wallonne. Il faut dire que le défi était difficile. Les Wallons (et nous savons qu'il y a plus que des sensibilités différentes entre des Liégeois et des Picards par exemple pour en citer deux parmi d'autres) ont été réunis pour la première fois de leur histoire sous la République et l'Empire. Et la référence était française. Malgré (ou plutôt à cause de) la Belgique, cette identité commune basée sur la langue et la culture "officielles" n'a pu se réaliser, peut-être à cause de nos différences. Et pourtant, une de nos réalités, c'est "qu'on se sent Wallon", même si on hésite à le dire. Or ce n'est pas plus ringard que d'être Ch'timi, Parisien, Bruxellois ou Auvergnat ! Dans ce contexte, soyons donc fiers de ce que nous sommes. Se dire Wallon n'est pas faire preuve d'extrémisme. Au contraire, j'ai commencé ce billet en citant Ghandi, je le terminerai en citant Jules Destrée : « Si la Belgique disparaît dans cette tourmente, l'incompréhension des centralisateurs nationalistes en aura été la cause tout autant que le fanatisme conquérant des flamingants ». Source : Maurice Bologne - Wallons et Flamands, Paris 1923 p.175 Blogue-notes de Claude THAYSE.

MAINTENANT OU LE 15 JUILLET : QU'EST-CE QUE CELA CHANGE ?

Il faut en sortir ! Pas dans le déshonneur. En aucun cas par lâcheté, veulerie, bassesse, infamie, turpitude... Il faut en sortir ! Avec dignité. Par respect, par déférence, par tolérance. Reporter, c'est s'enfuir, se carapater ! Les Flamands attaquent ; il faut faire front !. Les politiciens francophones sont-ils si faibles ? Faut pas rêver : La Flandre ne cédera rien, sur aucun tableau... Ça suffit les "Il est temps de dire à la Flandre...". Ça suffit les "abolements des roquets...". Ça suffit les "On va voir ce qu'on va voir...". Il faut en finir avec l'arrogance flamande, avec la politique pangermanique du Mouvement flamand cultivée par tous les partis politiques flamands. Le bons sens est de décorseter Bruxelles, de lui donner l'espace d'une mégalopole par son élargissement à son hinterland naturel socio-économique s'étendant sur la Flandre et sur la Wallonie qui est à peu de chose près délimité par l'espace de la zone téléphonique 02. La Conférence des 19 bourgmestres de l'agglomération bruxelloise doit avoir le courage de convoquer les Etats généraux de Bruxelles. Etablir un constat. Construire une fédération française de Belgique. Retrouver la dignité.

Raymond Watrice

FORUM de MARS

LE COURRIER DES LECTEURS (extrait)

DECHEF A. - La Hulpe

Marque à quelques détails près son accord sur les 3 propositions.

GUILLAUME M. - Etterbeek.

... Quel que soit le prétexte évoqué pour l'installation du Parlement, du Gouvernement et des Ministères de la Région flamande à Bruxelles, il est totalement inacceptable. On n'installe pas la Capitale d'un Etat (c'est ainsi que les Flamands désignent leur Région) dans un autre Etat...

BILEYENHEUFT Jacqueline

Un Etat flamand et une Région Wallonie-Bruxelles: Rêve impossible.. Bruxelles est située en Flandre et jamais les Flamands n'abandonneront Bruxelles.

VAN DEN BOSCH Catherine

Désolée, mais nous sommes des francophones, pas des Wallons...

DROIXHE Daniel

...Je serais très heureux que la Wallonie linguistique et Bruxelles, en tant qu'Etats autonomes, non seulement conservent mais entretiennent effectivement les liens particulièrement culturels qu'a établis l'histoire. Je ne pense pas que le cadre actuel de la Belgique le permette.

DIGRESSION

QUAND VIENT LE NOIR QUI... NE VIENT PLUS!

L'Horloge biologique

L'éclairage public plus qu'intempestif, la nuit, en Belgique, constitue un véritable scandale, une atteinte GRAVE au rythme biologique des animaux et de l'homme. La flore est également concernée. Semblable diffusion de lumière à tous crins occasionne un préjudice peut-être irréversible à la nature en bouleversant l'horloge biologique de nombreuses espèces, modifiant ainsi les calendriers de leur orientation, de leur alimentation, de leur hibernation, de leur mue, de leur migration et de leur reproduction. Elle détériore, en outre, la santé humaine en perturbant le sommeil de tous ceux et celles qui doivent subir l'éclairage éhonté de lampadaires qui, sans répit, luisent toute la nuit, parfois juste sous leurs fenêtres, sans parler de rues et même de parkings de gare, de chemin de fer violemment éclairés par des lampes du type de celles utilisées sur notre réseau autoroutier, voire même celles réservées à l'éclairage des pistes d'envol et d'atterrissage d'aéroports !

Ce scandale est d'autant plus intolérable que d'une part, il n'y a pratiquement plus de piétons en rue la nuit, ni de voitures sur les parkings des gares, et que, d'autre part, il est IMPERATIF d'économiser l'énergie. On éclaire donc inutilement, on gaspille inutilement !!! Qui plus est, à cause de cette débauche de lumière, il ne nous est même plus donné de pouvoir contempler les étoiles, de nous émerveiller en admirant la voûte céleste et ces milliers d'astres dont bon nombre seraient même repérables sans lunette, par nuit d'encre, bien sûr...

Mais il n'y a pas que l'éclairage déraisonnable de nos rues qui pose problème. Comment qualifier l'éclairage de nos autoroutes si ce n'est de nuisible, inutile et particulièrement onéreux, d'insensé DONC, tout compte fait ? Seule, la Belgique croit pouvoir se payer ce luxe, des autoroutes visibles la nuit depuis la lune ...Et les lasers qui balayent le ciel pendant notre sommeil, pourquoi, pour qui ? Et les innombrables points lumineux sur les aires de repos des autoroutes, pour permettre à l'automobiliste de mieux s'y reposer sans doute ? Et les parkings des grandes surfaces commerciales, certaines illuminées toute la nuit bien que vides de voitures, est-ce sage ?

Extinction des feux

Eteignons, éteignons, protégeons le ciel nocturne et l'alternance du jour et de la nuit pour protéger notre santé, notre équilibre, tant physiologique que psychologique, par respect pour la flore et la faune, par souci d'économie aussi. On sait que dans les pays dits "développés", (pour combien de temps encore ?), le gaspillage est généralisé, presque à l'ordre du jour; il se doit de dépenser et la publicité n'est-elle pas parvenue à nous convaincre que nous sommes absolument nuls et hors course si nous n'achetons pas tel ou tel "bidule", au demeurant totalement inutile ou dépourvu d'intérêt ? En matière d'éclairage, en tout cas, et dans bien d'autres domaines, la Belgique est championne du gaspillage d'autant plus que la loi est muette à ce propos, qu'il n'y a, par conséquent, aucune réglementation qui puisse limiter les abus avec, pour résultat, une prolifération de sources lumineuses souvent mal agencées, mal conçues, qui éclairent trop, mal, ou dans des directions inopportunes. Dans les villes, il est désormais exclu de voir briller les étoiles la nuit et, dans les villages, la situation empire également à cet égard. Quant aux bruits de la nuit, si enchanteurs, si "inquiétants", si

"pleins de poésie", il faut être doué pour les repérer, les distinguer. Seule la forêt fait encore exception à ce désastre. Il n'est même pratiquement plus possible, pour certains, de se promener dans leur jardin le soir ou à la tombée de la nuit, pour y apprécier la paix nocturne, aveuglés qu'ils sont par les rayons provocateurs de sources lumineuses placées un peu partout au petit bonheur la chance de telle sorte que leur coin de paradis n'en est plus un dès lors que plus rien ne différencie le jour de la nuit !

Quant à l'insécurité qui résulterait de la nuit noire (quel pléonasme qui, hélas, n'en est plus un !, voilà bien le bobard, plutôt l'ineptie à balayer d'un revers de main. En effet, les statistiques le confirment, la plupart des cambriolages ont lieu en journée et les nuits éclairées ne modifient en rien les prestations de Messieurs les voleurs si ce n'est qu'ils repèrent mieux la serrure à forcer sous un lampadaire que s'ils doivent la chercher dans l'obscurité !

Pour en revenir aux autoroutes, dont le réseau éclairé en Belgique est le plus dense de la planète, il y aurait lieu d'en bannir tout type d'éclairage, à l'exception des échangeurs, des sorties et des accès, comme cela se pratique en France, par exemple.

L'astronomie

Dans un tout autre registre, en tolérant toutes ces agressions lumineuses, s'est-on un tant soit peu soucieux de l'astronomie, cette science d'observation du ciel à partir de la Terre ? Cette observation sera-t-elle encore possible à l'avenir si l'on n'inverse pas radicalement nos conceptions en matière d'éclairage ? Déjà que la pollution atmosphérique et les changements climatiques compliquent singulièrement le travail des astronomes... Faut-il, par surcroît, encore davantage leur compliquer la tâche, par ce triste processus de brillance scandaleuse qui ne leur permet déjà plus d'observer des objets de très faible luminosité aux confins du ciel ?

La lumière

A une époque où réaliser des économies s'impose comme une condition sine qua non de survie, n'est-il pas paradoxal de constater que la lumière artificielle est souvent utilisée de façon par trop excessive, voire même sauvage, et inutile dans bien des cas, ce, nonobstant les nuisances qui en résultent pour tous les organismes vivants ? Certains animaux sont particulièrement perturbés; la lumière artificielle fait qu'ils deviennent une proie plus facile pour leurs prédateurs, par exemple ; d'autres, éblouis ou carrément aveuglés, adoptent un comportement inhabituel ; on voit des rapaces nocturnes fuir leurs lieux d'habitat traditionnel, des insectes se faire "griller" par et sur les ampoules, etc...; les chats, qui ont une vie tant diurne que nocturne, n'apprécient pas davantage d'où des réactions parfois inadaptées. Pour l'être humain, dont l'horloge biologique se dérègle par absence d'alternance "jour/nuit", un dérèglement hormonal peut devenir la résultante de toutes ces nuisances lumineuses, entraînant des troubles du sommeil, source possible de dépression pour certains.

Conclusion

En conclusion, c'est TOUT l'écosystème qui est menacé, à court ou moyen terme, par l'agression lumineuse ; Il est grand temps de réagir et de ne plus tout accepter.

A. DECHEF

LES GAZETTES



Institutionnel /

Appel à créer un Etat Wallonie-Bruxelles

L'Etat Wallonie-Bruxelles est indispensable !

A l'évidence, la volonté d'unir plus étroitement la Wallonie et Bruxelles prédomine. Le projet de créer une fédération Wallonie-Bruxelles, qui se substituerait à la Communauté française, semble réunir un large consensus et la simplification des institutions francophones est également souhaitée par les porte-parole de tous les partis. Composer le gouvernement unique des francophones, idée avancée depuis longtemps par le MR, par la réunion des

ministres régionaux wallons et des ministres bruxellois francophones est acquise. Au-delà de cette amorce de consensus, les partis francophones sont-ils capables de construire un espace institutionnel plus structuré et plus affirmé ?

Dans une récente « Carte blanche » au quotidien Le soir, Jules Gheude, ancien proche collaborateur de François Périn, figure de proue du mouvement wallon rappelait les régionalistes wallons à l'ordre. Ce rappel vaut aussi pour les régionalistes bruxellois. Face à une Flandre qui s'affirme comme un Etat toute division entre Bruxelles et la Wallonie conduirait à livrer Bruxelles à la Flandre. L'unité des francophones doit donc l'emporter sur les affirmations régionales, rappelait-il.

Il y a d'ailleurs un constat à faire : aujourd'hui, les régionalistes sont devenus les meilleurs relais des milieux belgicains. Il suffit de lire les textes qui circulent dans ces milieux sur la nécessité d'un enseignement bilingue à Bruxelles, sur la « bi-communautarisation culturelle » - quel barbarisme ! - sur la négation de l'affirmation francophone de Bruxelles pour comprendre qu'ils ne peuvent accepter le rayonnement de la langue et de la culture françaises. Ils vont jusqu'à épouser la thèse flamande que Bruxelles ne serait qu'une ville de minorités.

Belle absurdité : Bruxelles, comme Paris ou toute autre grande ville de la francophonie, est multiple par les origines des populations qui s'y sont établies, mais le français est la langue qui leur donne un destin commun. Toutes les grandes villes gagnent en ambition lorsqu'elles projettent une identité culturelle forte. Personne ne nie la présence d'autres expressions culturelles dans des villes aussi internationales que Bruxelles ou Paris mais cela n'efface en rien le rôle primordial qu'y jouent la langue et la culture françaises.

Les mêmes régionalistes, qu'ils soient bruxellois ou wallons, s'inventent une culture bruxelloise ou wallonne qui n'est que l'expression de leur abyssale inculture. François Perin a déjà dit tout ce qu'il faut penser de ceux qui croient s'affirmer en niant leur appartenance à la francité.

L'Etat Wallonie-Bruxelles, dans le respect des minorités qui sont établies sur son territoire, sera une voix de plus au service de cette francophonie, plurielle si passionnante. Voilà pourquoi l'Etat Wallonie-Bruxelles est indispensable.

La Rédaction de perspectives francophones.

Carnet du samedi - Tonnerre de Brest

Le Soir du 17 mai 2008

Dépêchés par le Conseil d'Europe, Michel Guégan (Breton) et Dobrica Milovanovic (Serbe) sont venus chez nous, cette semaine, pour vérifier si la démocratie est encore respectée dans un pays qui écarte trois maîtres parce qu'ils ont rédigé des convocations électorales dans la langue du destinataire - cette attention pourtant délicate heurte la règle en Flandre.



Ces inspecteurs partis, on attend leur rapport. Avec quel résultat en finale ? Le Conseil de l'Europe a déjà, plusieurs fois, fustigé la manière cavalière avec laquelle la Flandre traite sa minorité francophone.

Ajoutons : Strasbourg vient de condamner le système flamand de l'assurance-dépendance. Ce vendredi, l'Europe (rien que ça) a interpellé Zaventem pour la vente de terrains aux seuls néerlandophones.

Les Nations unies (excusez du peu) viennent de crosser le Wooncode imposant l'apprentissage du flamand au candidat à un logement social. Le *New York Times* et le *Herald Tribune* (c'est pas rien) viennent de nous flatter d'un article évoquant l'existence en Flandre d'un « fascisme non violent ». Panique au Nord ?

Du tout. La Flandre juge que le Conseil de l'Europe est manipulé par les francophones, que Strasbourg n'a rien condamné du tout (olé...) et que l'ONU n'a pas été correctement renseignée sur sa politique d'intégration. Vu la capacité de résistance de la Flandre à la pression extérieure, on doute que le rapport de Guégan et Cie

ébranle Marino Keulen, le ministre-punisseur de maîtres - lequel Keulen n'a pas attendu le départ du Conseil de l'Europe pour décréter que, tonnerre de Brest, les maîtres délinquants ne seront JAMAIS nommés.

On retiendra que, n'écouter que son bon sens, le Breton Guégan s'est étonné de découvrir que des responsables municipaux (francophones), gérant des communes où Voltaire a l'avantage numérique, doivent parler flamand au conseil communal. Vous en voulez d'autres, m'sieur Guégan ? Pourquoi, tout bonnement ces communes francophones sont en Flandre ? Pourquoi, à Bruxelles, où les francophones sont plus de 90 %, l'exécutif régional compte, sur huit ministres, trois Flamands ? Pourquoi, au parlement bruxellois, on compte (d'office quel que soit le résultat du scrutin) 72 francophones et 17 Flamands ? Pourquoi la Flandre punit-elle les maîtres francophones évoqués plus haut alors qu'aucune sanction n'a frappé ces bourgmestres flamands de BHV qui ont refusé d'organiser le dernier scrutin dans leur commune sous le prétexte (fallacieux en droit) que BHV n'était pas scindé ? Ça n'a pas de sens ? La Belgique et ses usages vous étonnent, m'sieur Guégan ? Nous pas. Ils sont le produit de 178 ans de cohabitation problématique et de compromis étranges, toujours un peu miraculeux. Disons juste que ce qui nous dérange, c'est que nos singularités présentent, comment dire ?... un caractère étrangement unidirectionnel. Le vrai problème, m'sieur Guégan, c'est que, chez nous, le manque de bon sens est souvent à sens unique.

PIERRE BOUILLON

BRUXELLES ET LA WALLONIE EN IMPLORATION ...

Au chevet de la Belgique qui se meurt. - Florilège d'incantations puisées dans le Vif/L'Express du 16.11.2007

• **Hugues DUMONT**, professeur de droit constitutionnel aux Facultés universitaires Saint Louis à Bruxelles déclare : ... Les francophones devront trancher le cruel dilemme. Soit accepter de nouvelles concessions face aux revendications flamandes et maintenir un Etat belge réduit à une coquille presque vide, mais qui permettra à la Flandre de conserver son pouvoir à Bruxelles. Soit refuser cette évolution et courir le risque d'une sécession flamande unilatérale. Ou passer par un divorce par consentement mutuel... Il nous faudra un Winston Churchill pour inciter tout le monde à retrousser les manches.

• **Robert DESCHAMPS**, économiste aux Facultés universitaires de Namur, martèle : Il faut dire et répéter que la scission de la Belgique ne ferait que des perdants : Wallons, Bruxellois mais aussi Flamands.

• **Pascal SMET, SPA**, ministre régional flamand de la Mobilité, exhorte : Sans attendre une éventuelle scission du pays, que je ne souhaite pas, les Bruxellois doivent miser sur leurs propres forces. Bruxelles doit se positionner comme une ville attrayante. Elle ne l'est pas encore assez.

• **Karl-Heinz LAMBERTZ**, ministre-président de la Communauté germanophone, affirme : Ce serait évidemment une faute grave, vu le contexte actuel, de ne pas réfléchir à l'avenir. Nous serions sans doute ceux qui regretteraient le plus la disparition de la Belgique. Mais si cela devait arriver, ce ne sera pas le fatalisme qui régnera ici.

• **François PERIN**, constitutionnaliste, ancien ministre RW, souligne : Le problème, c'est qu'on n'a pas de parachute.

• **Francis DELPEREE**, constitutionnaliste, sénateur CDH, avance : Tous les scénarios envisagés sont boiteux. Ce qui justifie d'ailleurs le temps passé à trouver des solutions, même peu glorieuses au sein du système fédéral belge.

• **Philippe VAN PARIJS**, professeur à l'UCL, philosophe, déduit : L'exploration lucide de la situation me conduit à conclure que ni la Flandre ni la Wallonie ne pourront partir avec Bruxelles et que ni la Flandre ni la Wallonie ne pourront partir sans Bruxelles... La Belgique, ce n'est plus deux peuples, mais trois Régions. Bruxelles

ne peut être cogérée de l'extérieur. Donc dans chaque famille politique, il devrait y avoir un parti bruxellois.

• **Jean-Marc NOLLET**, Ecolo, député régional, parie : Si on devait finalement scinder la Belgique, je suis persuadé qu'on se rendra compte après coup que ce fut une bêtise et on finira par se réunifier comme l'Allemagne.

• **Rudy AERNOUDT**, haut fonctionnaire, claironne : les francophones ont raison ; les Flamands veulent asphyxier Bruxelles. Pour prendre Anvers comme capitale ? Personne ne la connaît à l'étranger... Alors que Bruxelles, c'est une marque qui rapporte gros.

HISTOIRE ET MOUVEMENT WALLON

Il faut bien l'admettre, l'histoire du Mouvement wallon est peu connue. Peu connue parce que peu enseignée ; peu connue parce que peu étudiée.

Longtemps influencée par l'oeuvre d'Henri Pirenne, l'école historique belge tend à gommer les particularismes. Il s'agit d'exalter *l'âme belge* qui serait préexistante à 1830. Dès lors, les premiers ouvrages écrits sur le Mouvement wallon n'émanent pas du monde académique mais bien de militants plus ou moins bien documentés.

Durant l'entre-deux-guerres, l'élan patriotique forgé dans le creuset des tranchées de l'Yser renforce la conception unitariste de l'histoire de Belgique. Certains historiens amateurs s'emploient à contrer cette tendance mais leurs travaux restent quasiment sans écho. En 1938, des militants actifs à Liège, Bruxelles ou Charleroi fondent la Société historique pour la Défense et l'Illustration de la Wallonie qui se donne pour but d'étudier le passé des régions romanes du pays.

Après la Seconde Guerre mondiale, les conceptions développées par Pirenne restent dominantes au sein de la communauté scientifique, malgré l'émergence d'une nouvelle génération de chercheurs.

Fernand Schreurs, Secrétaire général du Congrès national wallon, publie des articles sur l'histoire du Mouvement wallon. A partir des années 1960, l'Institut Jules Destrée se lance dans une politique éditoriale qui aborde différentes facettes de l'histoire wallonne mais, à l'exception notable du professeur Félix Rousseau, le monde académique boude les collections développées par l'Institut.

Il faut attendre la fin de l'Etat unitaire pour voir apparaître les premières grandes synthèses. En 1973, *l'Histoire de la Wallonie*, dirigée par Léopold Genicot sort de presse. Six ans plus tard, l'Université Libre de Bruxelles décide de créer un cours d'histoire de la Wallonie et du Mouvement wallon. La chaire est occupée par Hervé Hasquin, par ailleurs directeur scientifique de l'ouvrage *La Wallonie. Le pays et les hommes*. A Liège, à la même époque, le professeur Robert Demoulin dirige un séminaire d'histoire contemporaine autour du Congrès wallon de 1905.

A partir des années 1980, la recherche s'intéresse davantage aux militants wallons et à leur action. En 2000, un vide important est comblé grâce à *l'Encyclopédie du Mouvement wallon*, publiée plus d'un quart de siècle après son homologue flamand.

Ces dernières années, on constate que les étudiants des universités francophones se détournent d'une thématique qui offre pourtant de nombreuses pistes de recherche et de réflexion. Bien sûr, il n'est pas question ici de nier l'intérêt et l'importance de sujets relatifs à l'histoire de l'intégration européenne, des pays d'outre-mer ou des flux migratoires. La désaffection récente vis-à-vis de l'étude du mouvement wallon constitue-t-elle une tendance lourde ? S'agit-il d'un simple reflux avant un regain d'intérêt ? En cette période de débats institutionnels et de questionnement identitaire, la question mérite d'être posée...

Fabrice Meurant-Pailhe, attaché
Fonds d'Histoire du Mouvement wallon

Cour des Mineurs – 4000 Liège
04/237.90.94

UN ANNIVERSAIRE OUBLIÉ

Notger, le regretté premier prince-évêque de Liège eut droit à cinq jours de funérailles après sa mort le 10 avril 1008.

En 2008, à ma connaissance aucun discours, aucune cérémonie n'a célébré la mort du fondateur de la Principauté indépendante de Liège.

Quelques mots sur Notger puisés dans Google :
« Liège, tu dois Notger au Christ et le reste à Notger ».



Depuis le partage de l'empire de Charlemagne entre ses descendants, le diocèse de Liège s'inscrit dans le royaume de Lotharingie, l'ancien royaume du petit-fils de Charlemagne Lothaire II (855-869). En 925, le roi de Germanie Henri l'Oiseleur (919-936) conquiert cette même Lotharingie.

Son fils Othon I^{er} (936-973, déclaré empereur en 962) attache pour des siècles le diocèse au premier Reich. Un système, appelé Système de l'Eglise Impériale, va alors se mettre en place ; l'empereur donne aux Eglises épiscopales de grands domaines fonciers, des abbayes et des droits régaliens en échange de leur fidélité. C'est lui qui désigne qui mettre à la tête des diocèses. Les évêques reçoivent de sa part la crosse et l'anneau, signes d'investiture de leur fonction et des revenus qui lui sont attribués. En 953, il choisit pour évêque de Liège un théologien wallon Rathier (953-956), puis le Saxon Eracle (959-971).

En suite un certain Notger (972-1008) né à Souabe en Bavière, entre dans le monastère de Saint-Gal où il est remarqué par l'empereur Othon I^{er}. Devenant un conseiller fort apprécié de l'empereur, Notger succède à l'évêque de Liège, Eracle (959-971) en 972. Le successeur de l'empereur, Othon II (co-empereur depuis 967, empereur jusque 991) apprécie autant que son père, les conseils avertis de Notger à tel point que le 6 janvier 980, il proclame l'indépendance de la principauté de Liège demandée par son conseiller.

Mais Notger eut aussi à lutter contre les propriétaires qui ne reconnurent pas son autorité. Ainsi en 987 eut lieu la destruction du château de Chèvremont (à 8 km de Liège) après un siège en règle.

La légende dépeint le premier prince-évêque comme une personne audacieuse et habile.

De même, une autre histoire confirme ces qualités : Un villageois voulait bâtir une maison fortifiée sur l'éperon de Publémont, en plein centre de la ville, portant préjudice à la sécurité de celle-ci. Notger voulant éviter un conflit, fit savoir à ce villageois qu'une église allait y être bâtie. La religion étant fort respectée à l'époque, le villageois se ravisa bien de bâtir sa maison à la place de celle de Dieu. Cette bâtisse porte encore aujourd'hui le nom de collégiale Sainte Croix.

Pour la ville devenue capitale, Notger a également tout planifié. Un véritable plan urbain est mis en place. Des fortifications pour remplacer le château de Chèvremont, l'église St-Jean l'évangéliste, l'église Saint-Denis, le drainage de la Sauvenière ... rien n'est laissé au hasard.

Et ce n'est pourtant pas tout. Dans le milieu scolaire, il révolutionne l'éducation qu'il instaure comme gratuite et désormais plus uniquement réservée aux futurs clercs. Ainsi le trivium (grammaire, éloquence et raisonnement) ainsi que le quadrivium (arithmétique, géométrie, astronomie et musique) sont donnés en latin. Témoin du rayonnement scolaire de cette époque, « *l'Athènes du Nord* » était le surnom donné à la ville.

La principauté étant de type ecclésiastique, elle s'agrandit au fur et à mesure de legs ou d'achats et non de conquêtes ce qui explique son profil géographique déchiqueté. Notger agrandit considérablement le territoire de la principauté : Visé en 983, Dinant en 985, Tirlémont en 987, Saint-Hubert et Ciney en 1006....

Quel successeur au légendaire bienfaiteur ?

C'est un aristocrate du pays ayant été chapelain d'Othon III (982-

1002) et d'Henri II (1002-1024), (successeurs chronologiques de l'empereur Othon II), qui monte sur le siège épiscopal. Ce Baldéric (1008-1018) commence plutôt bien son règne puisque la même année, il obtient d'Henri II le village de Jupille ainsi que des terres près de Huy. Cependant, le fait de fortifier, en 1012, le village d'Hoegaarden est à l'origine de la défaite des forces liégeoises face à celles de Lambert, comte de Louvain (988-1015) et de Bruxelles (994-1015), le 10 octobre 1013 (perte d'Hoegaarden et de Gembloux à la clé).

Ça n'arrête pas notre prince-évêque qui obtient en 1014 le marquisat de Franchimont.

Notons que l'expansion liégeoise continue tout de même avec en 1040 l'acquisition du comté de Hesbaye sous le prince-évêque Nithard (1037-1042). De plus, en 1095 le prince-évêque Otbert (1091-1119) achète la forteresse de Bouillon à un prix plus que démesuré ainsi que les terres de Couvin. Il doit même ordonner de vider de toutes richesses les églises de son diocèse afin de s'acquitter de cet achat de taille. A l'époque, peut-être a-t-on pu justifier la dépense en vantant la cause juste de l'achat : La somme dépensée allait effectivement servir à financer la première croisade du duc de Lotharingie, Godefroid de Bouillon, et du comte de Hainaut.

Outre les propres terres de la principauté, les vassaux du prince-évêque constituent une force non négligeable en cas de besoin. De 1071 à 1408, le plus important d'entre-eux sera le comte de Hainaut. En 1196, le comte de Namur prête allégeance au comte de Hainaut. De par ce fait, c'est un ensemble politique wallon sous forme féodale qui s'esquisse.

Portail du site : Conception : Fabian BOUTON

Recueilli par Albert Delière



POESIE ET LITTERATURE

I NÎVE

I nîve dins m'bouritchi kaûr,
Il-î nîve a gros plomions
Dj'aveu rascoudi l'bounheûr,
Mins mès pugnes êstît prîjon.

I s'a scapè pa in trô
Dins m'pwêtrine toute adouviète,
I n'barloke pus qu'in cayô.
I nîve a spèssès payètes.

(Pârlér di Pont-d'Loû)

IL NEIGE

Traduction littérale

Il neige dans mon coeur meurtri,
Il y neige à gros flocons.
J'avais cueilli le bonheur au vol,
Mais mes poings étaient prison.

Il s'est échappé par un trou.
Dans ma poitrine tout entr'ouverte,
Ne pendille plus qu'un caillou.
Il neige à paillettes épaisses.

Pol Bossart

RÉN QU'ÏÈNE

I faut d'pus qu'ène nojète
Pou rempli in tchèna.
I faut d'pus qu'ène couchète
Pou qu'in ramon fuche bia.

I faut sakants gayètes
Pou z-è fé in moncha.
...Mins rén qu'ène seûle brèjète
Et l'pès si brûje è sclats.

(Pârlér di Pont-d'Loû)

RIEN QU'UNE

Traduction littérale

Il faut plus d'une noisette
Pour remplir un panier.
Il faut plus d'un rameau
Pour qu'un balai semble beau.

Il faut quelques gaillettes
Pour en faire un monceau.
... Mais rien qu'une seule braisette
Et la paix vole en éclats.

Pol Bossart

FREDDY DE MONS

Se souvenir de notre passé ... pas si lointain ...
De la richesse de la Wallonie..
mais aussi de la souffrance de ses femmes, hommes et
enfants ... qui vivaient de la mine ...



LES GUEULES NOIRES

Leurs visages par les sillons de sueur
Et leurs souffrances étaient creusés,
Ravinés, marqués par leurs douleurs.
Leurs yeux cernés de noir, de sang injectés,
Reflétaient l'image du pénible travail
Qu'ils avaient jour après jour presté,
Travaillant comme du simple bétail.
Ils avaient dans les mines, depuis Germinal
Payé de leur vie de nombreux tributs
Etant traités moins qu'un animal
Considérés par leurs patrons comme des rebus.
Ils étaient fiers de leurs gueules noires
Et même s'ils avaient souvent faim
S'ils n'avaient pour plaisir que l'assommoir
S'ils souffraient pour gagner un peu de pain
Si pour vacances, ils ne voient que les terrils
Si leur pénible travail les abrutissait
Chaque jour côtoyant tous les périls
Dans ta mine cruelle, ils descendaient,
Et là dans la chaleur, le froid d'enfer
Aux murs de charbon, dans les galeries,
Ils se glissaient sur des dalles de fer
Pour creuser cette roche noire, pourrie
Et des entrailles de la terre, l'extraire,
Pour que nous puissions en profiter !
N'ignorons pas que c'est pour nous satisfaire
Que certains dans le fond en devront y crever.

Remember... Bois du Cazier 8 août 1956



LE COIN DES AMIS

NOTRE SITE

<http://liguewallonnebruxelles.be>

QUI CONSULTE LE SITE INTERNET DE LA LIGUE WALLONNE ?

Les statistiques nous apprennent que notre site reçoit plus de
150 visites distinctes par semaine et que les internautes sont
originaires, majoritairement, non seulement de Belgique mais aussi
de France et des Etats-Unis.

Si, par exemple, la semaine débutant le 27 avril 2008, on
recherche les localisations géographiques de ces visites, on trouve

qu'il y en a autant provenant des Etats-Unis que d'Europe. Le
français n'a donc pas totalement disparu des Etats-Unis.

Il est amusant de constater, en outre, qu'en moyenne notre site
attire près du double de lecteurs français que de lecteurs belges ; à
remarquer aussi quelques visiteurs suédois, peut-être les héritiers de
Wallons expatriés dans ce pays.

Jean-Claude Moureau

FELICITATIONS

C'est dans un bain d'amour et de convivialité
que ce 19 avril ses 9 enfants, petits enfants,
parents et amis ont célébré le 80^{ème} anniversaire
de **Mamy Colsoule**.

De nombreux souvenirs ont ressurgi grâce
aux dias : baptêmes, communions, voyages,
Noëls, farces et gags.

Que d'évocations heureuses pour une vie si
bien remplie.

L'organisation fut parfaite. Félicitations à cette maman qui a su
diriger son clan, créer et surtout maintenir un esprit familial intact.



mamy 80

REMERCIEMENTS

A **M. et Mme J. Deltour-Remy** pour les documents fournis et le
rappel de leurs noces d'or. Ce Liégeois et cette Bruxelloise se sont
fixés en 1985 à Meix-devant-Virton et sont restés des membres
fidèles de la Ligue.

Quelques souvenirs : ambulancier, prisonnier de guerre, évadé,
secrétaire à la protection civile et surtout musicien, épouse Denise
secrétaire mais aussi fervente de théâtre, animatrice de la Légia de
Bruxelles.

Nous leur souhaitons encore de nombreuses années dans leur
beau village !

CERCLES WALLONS CALENDRIER DES ACTIVITES

Juin – Juillet – ... 2008



CERCLE BORAIN DE BRUXELLES

M. Rossignol 02/673.25.07

LES WALLONS DU BASSIN DU CENTRE

Samedi 21 juin : Dîner dans la Région bruxelloise

Samedi 20 octobre : Dîner des retrouvailles

M.R. Bartholomé 02/426.09.85

LES TOURNAISIENS SONT LA

Samedi 7 juin : Visite du château d'Antoing et du site archéologique

Samedi 25 octobre : Repas de chasse en Ardennes

M. C. Bocquet 067/55.52.74

AWWA

Dimanche 15 juin : Excursion à Valenciennes – Dîner dansant

M. J. Rassart 02/672.85.97

LE CERCLE COUVINOIS DE BRUXELLES

Samedi 7 juin : Assemblée générale et retour au pays de Couvin

Samedi 13 septembre : Excursion

Dimanche 16 novembre : Dîner

Mme Ezersky 02/426.57.96

LIGUE WALLONNE DE BRUXELLES

23 novembre : Dîner de l'Amitié

Mme G. Lambot 02/230.03.55

AREW, Association Royale des Ecrivains Wallons

Tous les premiers mercredis du mois

Présentation mensuelle de 3 ouvrages littéraires

Espace Wallonie-Bruxelles – rue du Marché aux Herbes

M. Bodson 0498/10.50.83

CERCLE ROYAL WALLON DE WATERMAEL-BOITSFORT

M. R. Gaspard 02/660.06.92

Groupement des Luxembourgeois de Bruxelles

M. Boeur 02/479.60.75

LE PAYS DE CHINY

Samedi 18 octobre : 43^{ème} Chapitre de la Confrérie du Pays de Chiny
M-J. Martin

CERCLE ROYAL GAUMAIS DE BRUXELLES

Dimanche 1 juin : 111^{ème} anniversaire de l'avenue de Tervueren

Les 9-10-11 juin : Marché médiéval à Etterbeek

Mercredi 18 juin à 14h : Visite du Musée Juif de Belgique

Rue des Minimes 21 – 1000 Bruxelles

M. Fox 02/672.15.31

UNION CULTURELLE WALLONNE

Samedi 7 juin : Grand Prix Roi Albert à Liège

Coordinateur des activités : M. Christian Bocquet 067/55.52.74

NOUVELLES DU FRONT DE LA RESISTANCE...

On ne combat avec succès son adversaire qu'à partir du moment où l'on connaît parfaitement ses armes. La Ligue wallonne de Bruxelles lance un appel à toutes celles et à tous ceux qui voudraient bien lui retracer le parcours du nationalisme flamand : ses origines, ses évolutions, ses liens, ses moyens, ses objectifs... Nous comptons sur vous.

L'organisation ferme, résolue de notre Résistance est capitale. La Flandre isole la Communauté française de Belgique, de plus en plus, de la Francophonie internationale. Tous les ministères régaliens représentatifs de la Belgique à l'étranger sont occupés par des ministres flamands ; les grosses ambassades à l'étranger sont dirigées par des ambassadeurs flamands ; les ministres et les parlementaires flamands en visite à l'étranger s'expriment en anglais bien que le français, langue nationale chez nous, soit une langue internationale. Récemment, Pieter De Crem, ministre de la Défense nationale, après avoir bredouillé quelques mots en français, a parlé en néerlandais à Kinshasa, capitale de la République démocratique du Congo, pays de langue française. Est-il besoin de s'étendre sur la chasse organisée du français en Flandre... sur les mesures de contrainte d'apprentissage prioritaire de la langue néerlandaise dès la maternelle... ?

Le français, c'est notre langue, c'est notre culture, c'est notre identité, c'est notre âme, c'est nous-même. Notre devoir est de lutter contre tous ceux et toutes celles qui veulent l'éradiquer de notre vie quotidienne. Nous devons - nous avons le devoir moral - de combattre pour mettre fin à la course au bilinguisme obligatoire flamand-français dans un environnement dominé par une langue

germanique... Les tenants des classes d'immersion linguistique en néerlandais nous bernent en vantant les mérites de cette méthode d'apprentissage de la langue néerlandaise dans les établissements scolaires... En vérité, ils handicapent nos enfants dans la poursuite de leur formation intellectuelle.

Réfléchissez à ce que font les Flamands : ils interdisent la pratique du français dans leurs écoles et ne veulent pas des classes d'immersion linguistique ! Demandez-vous pourquoi ?

Tous nos remerciements à nos ambassadrices et ambassadeurs qui nous apportent leur soutien. Vous nous encouragez.

NOMS	PRENOMS	LOCALITES	MONTANTS
DELORY	Henri	1070 Anderlecht	5.00
BARY	Pierre	1300 Wavre	2.00
BOCQUET	Christian	7090 Braine-le-Comte	1.00
FRAITURE	Liliane	1170 Watermael-Boitsfort	110.0
RICHARD	Jacqueline	4020 Liège	5.00
DUMOULIN	Denise	1410 Waterloo	10.00
BORN	Yves	1140 Evere	5,00
LABART	Louis	1950 Crainhem	20.00
HERNOE	Nelly	1090 Jette	5.00
DEJAEGHER-MATHIEU		1180 Uccle	10.00
CORMONT	Paul	1390 Grez-Doiceau	5.00
GHISLAIN	Richard	1200 Woluwe-St-Lambert	5.00
BULTOT	Monique	1420 Braine-l'Alleud	10.00
VERVIER	Marie	1160 Auderghem	20.00
DELTENRE	Alain	F83140 Six-Fours-les Plages	40.00
PONCIN	Jean	1200 Woluwe-St-Lambert	10.00
VAN VAERENBERGH	Stéphane	1040 Etterbeek	10.00
MARCHANT	Mariette	1040 Etterbeek	10.00
VANDERGooten	Joséphine	1160 Auderghem	10.00
BAL	Willy	6120 Ham s/Heure	10.00
GODEAUX	Jean	5340 Haltinne	20.00
NAISSE	René	1300 Limal	5.00
JULLY Mme	Alfred	1150 Woluwe-St-Pierre	10.00
PIQUIN	Jacques	1030 Schaerbeek	15.00
OUELLET	André-R.	Québec Qc. Canada G1T1A4	5.00

Nous souhaitons la bienvenue à Monsieur Jean GODEAUX 5340 Haltinne ; Madame Alfred JULLY 1150 Woluwe-St-Pierre ; Monsieur Jean LHOIR 1180 Uccle ; Monsieur Pierre LISON 1190 Forest ; Monsieur R. MARIN 1640 Ittre ; Monsieur André-R. OUELLET Québec, Canada ; Madame Georgette THIBAUT 1348 Louvain-la-Neuve ; Madame Henri VIAENE 1380 Ohain, qui sont venus nous rejoindre sur le front de la Résistance au cours des derniers jours. Venez aussi assurer la relève.

Raymond WATRICE

A MEDITER

1968 Walen buiten - 2008 Frans buiten



LE COMITE

souhaite de chaleureuses vacances
à tous ses membres et amis